



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

17 décembre 2021

L'AMF annonce la nomination de Charles Moussy au poste de directeur de l'innovation et de la finance digitale

Précédemment à la Direction des émetteurs, Charles Moussy a rejoint le 6 décembre la Direction de la régulation et des affaires internationales pour prendre la tête de la division Innovation et Finance digitale. Il succède à Domitille Dessertine, qui quitte l'Autorité après huit années passées à l'AMF.

Charles Moussy a rejoint en 2015 la Direction des émetteurs de l'Autorité des marchés financiers (AMF), où il était en charge du contrôle des opérations financières et de l'information diffusée par les sociétés cotées des secteurs de la technologie et des médias. Depuis 2018, il s'est investi également dans la conception et la mise en œuvre de la réglementation relative aux offres au public de jetons (ICO) et, plus généralement, sur les sujets en lien avec les émissions de crypto-actifs.

La nouvelle équipe Innovation et Finance Digitale, en cours de renouvellement, aura pour missions principales de suivre et d'analyser les innovations dans le secteur des services financiers, d'identifier les enjeux en matière de compétitivité et de régulation, et de piloter les travaux visant à faire évoluer la réglementation européenne ou française. En contact direct avec les acteurs porteurs d'innovations financières, l'équipe sera également amenée à représenter l'AMF dans des groupes de travail de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) et d'autres organisations ou forums français, européens et internationaux. Elle apportera son expertise aux autres directions de l'AMF pour les sujets liés aux innovations technologiques.

Charles Moussy, 36 ans, est diplômé de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et titulaire d'un magistère de finance et d'un master d'économie. Il a débuté sa carrière au sein du cabinet Mazars en tant que responsable de missions d'audit financier et de restructuration auprès des grands comptes. Il est chargé d'enseignement à l'université Paris Dauphine depuis 2021.



À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org>. URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

👇 Innovation : zoom sur les actions mises en place par l'AMF

Mots clés

NOMINATION

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



RAPPORT ANNUEL

RAPPORT ANNUEL

18 mai 2022

Rapport annuel de
l'AMF 2021 - Annexes



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02